

108<sup>e</sup> ANNEE  
OCTOBRE 2014  
N° 10

Belgique-België  
P.P.  
1200 Bruxelles 20  
1/3345



PUBLICATION MENSUELLE

EXPEDITION - SECRETARIAT : M. MAQUET  
Avenue de la Héronnière 98, Bte 35,  
1170 Bruxelles

BUREAU DE DEPOT : 1200 BRUXELLES 20 N°  
d'agrément P008179

Editeur responsable : Lucette VANDERMEIREN-JAUMAIN  
Place Terdelt 2, boîte 8, 1030 Bruxelles

ORGANE DU CERCLE PEGASE  
Association sans but lucratif  
Fondé en 1906 - Société Royale

Site : [http:// www.cerclepegase.be](http://www.cerclepegase.be)

TRESORERIE : IBAN BE40 0000 1472 1263 CERCLE PEGASE - Bruxelles  
BIC BPOTBEB1

SECRETARIAT : Michèle MAQUET- GSM 0479 981 570  
Courriel : [michele.maquet \[AT\] cerclepegase.be](mailto:michele.maquet [AT] cerclepegase.be)

Mise en page bulletin : [marion.schuberth \[AT\] cerclepegase.be](mailto:marion.schuberth [AT] cerclepegase.be)

**PENSEZ DEJA A VOTRE COTISATION 2015 !**

Membre adhérent : **14€** (inchangé)  
Jeune (moins de 31 ans) : **7,50€**  
Jeune (moins de 17 ans) : **1€** (sans envoi du programme)  
Membre a.s.b.l. **2,50€** (en supplément de la cotisation normale)  
(Pour mémoire : les membres de l'a.s.b.l. sont ceux ayant une ancienneté d'au moins 5 ans et dont la candidature a été retenue par les membres de l'Assemblée générale).

**( ! ) Assurance facultative** : **2,00€** - pédestre  
**2,50€** - pédestre/cycliste  
(Cette assurance couvre votre responsabilité du 1er janvier au 31 décembre)

Les paiements doivent être effectués **par virement** au compte IBAN BE40 0000 1472 1263 du Cercle Pégase (BIC BPOTBEB1)

\* Dans le but d'encourager l'exercice physique - gage de bonne santé - certaines mutuelles interviennent dans les frais de cotisations de leurs membres à un cercle sportif. Si tel est votre cas, veuillez adresser le document ad hoc, **dûment complété à Mme Vandermeiren**, Place Terdelt, 2 bte 8, 1030 Bruxelles, qui vous le renverra revêtu de sa signature et du cachet officiel du Cercle Pégase. Afin de lui faciliter la tâche, **joignez une enveloppe timbrée** avec votre adresse ou celle de la mutuelle. Elle vous en remercie d'avance

**IMPORTANT**

Le Comité se réunira le jeudi 2 octobre 2014 à 18h à « La Mort Subite »  
Rue Montagne-aux-Herbes Potagères 7 – 1000 Bruxelles – tél.02 513 13 18

**Changement d'heure** : le **dimanche 26 octobre** à 3h du matin il sera 2h.  
Vous pouvez dormir une heure de plus.

*Les articles n'engagent que leurs auteurs*

**NOUVEAU !!!**

De nouvelles propositions vous seront soumises, plus particulièrement à celles et ceux pour qui les marches traditionnelles ont un rythme trop élevé : dès ce mois d'octobre, **André JONAS** vous proposera une fois par mois, le dimanche, une marche de 17 km, partant d'un RV en Région Bruxelloise (voir programme des dimanches, le 5). A partir du mois de janvier 2015, **Marion SCHUBERTH** vous proposera une fois par mois, le samedi, au même départ que la marche traditionnelle de 10 km, une balade de 5-6 km avec quelques commentaires naturalistes. On espère ainsi rencontrer le souhait de participants qui sont désolés de ne plus pouvoir suivre les groupes comme avant (l'âge, la santé, la disponibilité...).

**SOMMAIRE**

	<b>pages</b>
A vos agendas !.....	3
Promenades cyclistes.....	3
Sorties pédestres du mercredi.....	4
Sorties pédestres du samedi.....	6
Sorties pédestres du dimanche.....	7
Polyrando.....	8
Echos/Articles rédactionnels.....	9

**A VOS AGENDAS !**

Samedi 13 au samedi 20 **septembre** : séjour dans l'**arrière-pays Niçois** (complet)

Samedi 27 dimanche 28 **septembre**: festival Vapeur à **Mariembourg** (complet)

Vendredi 17 **octobre** : journée découverte dans le Romain Païs (**Nivelles**) v.p.9

Samedi 8 au mercredi 11 **novembre**: séjour **en Saar Allemande** et en **Moselle Luxembourgeoise**.

Samedi 7 au dimanche 8 **février 2015** : **week-end fagnard** à Montjoie (Monschau)

Tous les détails sur le site : [www.cerclepegase.be](http://www.cerclepegase.be)

**PROMENADES CYCLISTES DU MOIS D'OCTOBRE**

Responsable : Françoise REUL, avenue Van Crombrugge 156A, 1150 Bruxelles.  
Tél. 02 771 39 74 ou GSM 0473 26 86 16.

Toutes les promenades sont circulaires. La distance parcourue sera déterminée par le pilote et est principalement fonction des participants.

La réunion du **jeudi** avec le pilote, **John HOUBAER**, (tél. 02 347 29 97 ou 0474 36 84 65), a lieu à 13h45 et le départ à 14h précises.

La réunion du **dimanche** a lieu à 10h et le départ à 10h15 précises, sauf mention spéciale.

Il est **impératif** de prévenir le pilote de sa présence la veille de la balade : il ne sera au lieu de rendez-vous que s'il y a des amateurs !

- Jeudi 2**            **John HOUBAER** - Réunion parking haut de la rue Nisard à **Watermael-Boitsfort**
- Dimanche 5**    Pas de promenade.
- Jeudi 9**            **John HOUBAER** – Réunion premier parking de la Drève de Lorraine à **Uccle**
- Dimanche 12** Pas de promenade
- Jeudi 16**          **John HOUBAER** - Réunion à la drève du Rouge-Cloître à **Auderghem**
- Dimanche 29** **50 km - Raymond LEONARD** (GSM 0471 01 42 49) RV Parc de **Tervueren** (Chalet) - **PN à Bierbeek**
- Jeudi 23**          **John HOUBAER** – Réunion parking haut de la rue Nisard à **Watermael-Boitsfort**
- Dimanche 26** Pas de promenade
- Jeudi 30**          **John HOUBAER** – Réunion premier parking de la Drève de Lorraine à **Uccle**

### **NOS SORTIES PEDESTRES DES MERCREDIS D'OCTOBRE**

Responsable : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 - bte 8, 1030 Bruxelles.  
Tél/fax 02 215 77 70.

**Allure de marche** (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté)

L = Lente : moins de 3,5 km/heure            M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.

S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h            R = Rapide : plus de 4,5 km/h.

**N.B.** : PRP = petite restauration possible    PN(l) = pique-nique (intégral)

**Toutes les excursions sont circulaires, sauf mention contraire.**

- 1 **12 km - L - Maria HUMMEL** (02 411 56 74) – Départ à 10h20 de la place communale d'**Overijse** (bus 348 à 9h47 à Etterbeek gare, à 10h à Auderghem Hermann-Debroux, Overijsekerk à 10h18. **PN à Huldenberg** au café Casino (C.et H. Vanderveken), Gemeenteplein 23 (02 687 93 85).

**18 km - M – André JONAS** (02 425 43 39) - Départ à 10h20 de la Petite Espinette (bus 137 à Aumale à 9h33, 9h42 gare du Midi, 9h59 à la Bascule. Arrivée à la Petite Espinette à 10h15). **PN à Groenendaal** à l'Ariosa horse's club, Groenendaalsesteenweg 141 (02 657 59 20)

**24 km -S - Félix WALRAVENS** (02 425 07 52) Réunion à 9h30, sortie du métro **station Herrmann-Debroux**. Départ à 9h45 - Ten Reuken, Tambour, Trois-Fontaines, source de l'Empereur, Rouge-Cloître. **PN chaussée de Wavre 1664** au café à l'Ambiance (02 673 53 61), Parcs de Woluwe, des Sources et Malou, Hof ter Muschen, métro Roodebeek.

- 8 **12 km - L - Bernard VAN DER LINDEN** (02 378 69 59) - Départ à 10h45 de l'arrêt Egide Van Oppem du tram 4 à **Uccle Stalle** (parking du Colruyt). **PN à Beersel**, au café du Centrum Hôtel, Steenweg op Ukkel 11, (02 331 06 15 ou 0496 54 39 37).

**18 km - M - Eddy BLOCKMANS** (02 380 03 79 ou, le jour de la marche uniquement, 0473 65 13 07) - Départ à 10h15 **d'Alseberg** Winderinckxplein (bus 137 à 9h17 gare du Midi, arrivée à 10h04 ou bien bus 153 à 9h50 à Uccle Calevoet, 9h55 Drogenbos Calmeyn, arrivée à 10h08). **PN à Huizingen** au café Het Brouwershuis, Oudstrijderstraat 2 (02 380 33 61).

**25 km - S – Jacqueline HUART** (02 351 61 48) - Réunion gare Bruxelles-Luxembourg à 8h10. Départ en train à 8h24 (8h07 à la gare Centrale) pour Namur. Arrivée à 9h09 puis bus express 56 à 9h32 (bus de Couvin) pour **Fosses-la-Ville**. Arrivée à 9h56. GR125, lac de Bambois, Pontaury, **PN à Biesme**. Au Bev'nu, Hanzinelle. Retour en bus puis train à Charleroi-Sud (heure 18 et 48).

- 15 **12 km - L - Michèle AERTSENS** (02 424 33 24) – Départ à 10h30 de la gare de Jette (bus 53, tram 19 et tram 51, 62, 93 au cimetière de Jette + 5 min à pied). **PN à Wemmel** au Sporthal Fames, Dijk 34 (0470 92 09 68).

**18 km - M – André JONAS** – Départ à 10h10 du pont de **Humbeek** (bus 230 à 9h11 gare du Nord, à 9h18 à Ribaucourt, 9h25 à Bockstael SNCB, 9h33 à De Wand. Arrivée à 10h00 au pont de Humbeek, arrêt Brug sasstraat)). **PN à Grimbergen**, à la cafétaria Prinsenbos, Pastoor Wouterstraat (0496 03 29 78 ou 0496 68 57 97).

**25 km - S - Michèle GUESSE** (02 465 93 34)) - Réunion gare Centrale à 8h45. Départ en train à 9h01 pour **Jamioulx** via Charleroi. Arrivée à 10h19. Bois de Loverval, **PN à Acoz**, Gerpinnes. Retour en bus 138 (16h28) puis train à Charleroi (arrivée Bxl 18h02).

- 22 **12 km - L - Christiane VAN GORP** (02 527 50 54) - Départ à 10h45 du parc de **Tervuren** (terminus tram 44 à prendre minimum 25 minutes avant à Montgomery). **PN à Duisburg** au café Pachthof Stroykens, Merenstraat 19 (02 767 49 80).

**18 km - M - Paule DE SMECHT** (02 524 35 65) - Départ à 10h20 de **Strijtem-Oud-Station** (près du km 16,5 de la N 8) (bus 128 à 9h30 gare du Nord, 9h39 à De Brouckère, 9h49 à la gare de l'Ouest. Arrivée à 10h17). **PN à Leerbeek** au café Jo-Na, Winnepenninckxstraat 5 (02 532 02 02)

**23 km - M - Guy WAUTERS** (02 241 48 72) - Réunion gare Centrale à 8h45. Départ en train à 9h00 pour **Nijlen** via Berchem (9h37 puis train de Herentals à 9h43. Arrivée à Nijlen à 10h06). Heikant, Bevel, Gestel, **PN à Berlaar**, Kessel, Lierre  
Retour en train (...h39) pour Bruxelles

29 - **12 km - L - Renée VAN REETH** (02 673 33 53) – Départ à 10h45 de l’Eglise de **Strombeek-Bever** (bus 230 à 10h11 gare du Nord, 10h18 à Saintelette, 10h25 à Bockstael, 10h33 à De Wand, Strombeek kerk à 10h39). **PN à Grimbergen** à la cafétéria Prinsenbos, Pastoor Woutersstraat (0496 03 29 78).

**18 km - M – Philippe VANQUAILLIE** (02 735 22 61) – Promenade en huit - Départ de **Huldenberg** à 10h05 (bus 341 à Herrmann-Debroux à 9h40). **PN à Huldenberg** au café In de Casino bij Herman (02 687 93 85).

**25 km - S – Gino SANTI** (02 345 05 10) – Réunion gare Bruxelles-Luxembourg à 8h10. Départ en train à 8h24 (gare Centrale 8h07) pour **Dinant** via Namur. Arrivée à 9h45. Parc Montfa, Taravisée, Foy-Notre-Dame, **PN à Celles**, bois des Priesses et du Mauvais, vallée de l’Iwoigne, Houyet. Retour en train à 16h53 pour Bruxelles via Dinant. Arrivée à Bxl-Luxembourg à 18h53.

## NOS SORTIES PEDESTRES DES SAMEDIS D’OCTOBRE

Responsable : André JONAS, rue Audrey Hepburn, 12 Bte 9 - 1090 Bruxelles.  
Tél. 02 425 43 39. e-mail: [robertine.clark \[AT\] cerlcepegase.be](mailto:robertine.clark@cerlcepegase.be)

**Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30. Allure de marche : Moyenne : de 3,5 à 4 km/h - Promenades circulaires d'environ 10 km.**

En cas de conditions météorologiques défavorables, veuillez prendre contact préalablement par téléphone avec le pilote.

- 4 **Marie-Anne WINDERICKX** (02 374 71 11) Réunion à **Tervuren-Parc** (Terminus Tram 44)
- 11 **Michèle AERTSENS** Réunion au **Fort Jaco** (terminus tram 92, bus 43)
- 18 **Jacqueline THISSEN** (02 539 27 54) Réunion à la **Place Wiener à Boitsfort** devant la maison communale (tram 94, bus 17 et 95)
- 25 **Marion SCHUBERTH** (0474 76 96 14) Réunion à **Wezembeek**, devant le 77 chaussée de Malines (Tram 39, arrêt Ter Meerem). Par chemins verts et pistes cyclables de Wezembeek et Tervueren, à travers champs et bois.

## NOS SORTIES PEDESTRES DES DIMANCHES D'OCTOBRE

Responsable : Chantal TELLIER (02 384 75 69 ou 0476 43 56 47 le soir entre 19h30 et 21h - [chantal.tellier \[AT\] cerclepegase.be](mailto:chantal.tellier@cerclepegase.be)) se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement. Pour toutes les randonnées : il est toujours préférable de prévenir le pilote de sa présence et de consulter le site internet pour être averti de tout changement éventuel de dernière minute.

**Allure de marche** (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté).

L = Lente : moins de 3,5 km/heure

M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.

S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h

R = Rapide : plus de 4,5 km/h

**N.B.** : PRP = petite restauration possible PN(l) = pique-nique (intégral)

- 5 **17 km – M - André JONAS** (02 425 43 39) – Promenade circulaire – Départ à 10h30 du **Chalet de la Pède**, rue de Neerpede 575 (le pilote sera à l'arrivée du tram 81 à son terminus av. Marius Renard pour vous conduire en 10 minutes le long de l'étang après passage sous le viaduc de l'autoroute au lieu de RV) – **PN à Schepdaal** à la Horse's Farm, Hundelveld 4.

**22 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE** (02 479 72 17 après 20h) – Réunion gare Centrale à 7h45. Départ en train (train destination Dinant) à 8h07 (Bxl Schuman à 8h19, Bxl Luxembourg à 8h23) pour **Godinne**. Arrivée à 9h27. Ferme d'Ahinvaux, Ferme de Vénatte, Bauche, Vallée du Bocq, **PN a Purnode**, Dorinne, Awagne, Fonds de Leffe, Dinant. Retour en train à l'heure 20.

**23 km\* – S - Chantal TELLIER** – Réunion gare Centrale à 8h10. Départ en train à 8h25 pour **Yves-Gomezée** via Charleroi. Arrivée à 10h29. Entre l'Eau d'Heure et l'Eau d'Yves sur les GR12 et GR125. Yves-Gomezée, Chastres, Pry, **Walcourt (PN)**, Vogenée, Daussois, Yves-G. Retour en train d'Yves-Gomezée à 17h32 via Charleroi. Arrivée à Bxl-Central à 19h35.

- 12 **20 km – M + L - Patrick VERMEULEN** (02 250 07 16 ou 22 jours et heures scolaires uniquement) - Au pays des 3 provinces (Brabant, Limbourg, Anvers) - Réunion Gare Centrale à 8h45. Départ en train à 9h02 pour Louvain. Arrivée à 9h25 puis bus pour **Herselt** à 9h40. Arrivée à 10h15. Bois d'Hertberg, Blauwberg, **PN à Averbode village**, abbaye d'Averbode et centre récréatif, Bois d'Averbode, Marais du Démer, Testelt. Retour en train à 18h03 pour Bruxelles via Louvain (18h24-18h37) Arrivée à 18h58.

**20 km – S - Patrick BAIRIN** (0476 66 85 74 - après 19h00 ou [patrick.bairin \[AT\] cerclepegase.be](mailto:patrick.bairin@cerclepegase.be)) Gare centrale à 8h50. Départ à 9h07 pour **Sint-Joris-Weert** via Ottignies (9h10 Nord - 9h18 Schuman - 9h20 Luxembourg). Arrivée à 9h41 à Ottignies. Train de 9h52 pour Sint-Joris-Weert. Arrivée à 10h19. **Meerdaalbos, Mollendaalbos, Hamme-Mille et Sint-Joris-Weert. PNI**. Retour de Sint-Joris-Weert à 16h42 via Ottignies (17h53 à Bruxelles-Central en passant par Luxembourg-Schuman et Nord) ou 17h19 via Leuven (17h58 à Bruxelles-Central via Nord). **Au cas où la correspondance ne serait pas assurée, une rando de substitution sera proposée au départ d'Ottignies (20 km).**

19 **Luc VANDERMEIREN** vous convie à un **PN convivial à Tervueren** à la Taverne Bootjeshuis, parc Warande 3 (terminus du tram 44, ensuite quelques minutes à pied le long de l'étang). L'après-midi au choix retour en tram ou promenade dans le Parc de Tervuren.

**En alternative, Edouard** propose une marche de 20 km au départ du terminus de Tervuren du tram 44 à 10h précises avec même PN qui ci-avant.

**23 km - S - Gino SANTI** (02 345 05 10) – Réunion gare Centrale à 8h45. Départ en train à 9h02 pour **Hamoir** via Liège-Guillemins. Arrivée à 10h59. Hé'Quinet, bois de Rivire, rochers de Sy, Hé'des Larrons, ruines du Château- fort de Palogne, Logne, **PN à Bomal**, Réserve naturelle du Mont des Pins, Barvaux. Retour en train à 17h12 pour Bruxelles via Marloie. Arrivée à 19h23.

**24 km – S – Luc LECLEIR** (0477 57 22 14 en soirée – [luc.lecleir \[AT\] cerclepegase.be](mailto:luc.lecleir@cerclepegase.be)) - **Abbayes et bières d'abbaye - Affligem (20/25)**. Réunion gare Centrale à 8h25. Départ à 8h40 pour Merchtem (train L1558 direction Dendermonde). Arrivée à 9h09. **PN à l'Abbaye d'Affligem** (possibilité de visite + dégustation de bières de l'Abbaye). Retour en train depuis Aalst (Alost). Deux trains par heure à '00 et '38. Arrivée à Bruxelles Central +/- 35 minutes plus tard

26 **20 km - M + L - Patrick VERMEULEN** – Réunion gare Centrale à 8h05. Départ en train à 8h26 pour **Munkzwalm**. Arrivée à 9h21. Roborst, Rozebeke, Michelbeke (prévoir **PNI ou à déterminer**), Nederbrakel, Brakel. Retour en bus 21 pour Zottegem où train pour Bruxelles à l'heure 46. Arrivée à Bxl à l'heure 34.

**23 km\* - S – Chantal TELLIER** – Réunion gare Centrale à 8h05. Départ en train à 8h26 pour **Audenaerde**. Arrivée à 09h28. **Les Ardennes Flamandes**, Oudenaerde, Leupegem, Nukerke, **Zulzeke PN**, Ronse. Retour en train de Renaix à 17h12 via Audenaerde - Arrivée à Bruxelles-Central à 18h34.

(\*) Roland BENOOT pourrait proposer une alternative plus courte avec un même lieu de départ, pour autant qu'il participe à la randonnée (02 726 96 87 ou 0476 96 70 42 – [roland.benoot \[AT\] cerclepegase.be](mailto:roland.benoot@cerclepegase.be))

## POLYRANDO - MOIS D'OCTOBRE

Responsables : YVES (02 673 90 99) et BERNARD (02 784 28 33). Courriel : Site web : <http://www.polyrando.org>, onglet "contact".

Polyrando n'envoie pas de programme papier, mais via le site web de Polyrando, vous pouvez vous inscrire dans la mailing list et/ou consulter le programme en ligne. Cela vous permettra de disposer de la dernière version du programme Polyrando qui est régulièrement mis à jour.

## Journée découverte dans la région du Roman País



Une lumineuse arrière-saison nous fera parcourir à la date du **vendredi 17 octobre prochain** le Roman Païs, c'est-à-dire Nivelles et ses alentours.

Démarrant à 8h45 de la station de métro Beekkant, nous serons accueillis dans un établissement labellisé « Bistrot de terroir » au pied de la collégiale de Nivelles pour un café de mise en jambes, pour la visite guidée de cette majestueuse collégiale de style roman, ainsi que de son sous-sol archéologique, sa crypte, son cloître et son trésor, le tout constituant un ensemble architectural exceptionnel.

Nos exigences de réconfort « digestif » seront comblées par un menu 3 services dans un restaurant typique installé dans la ferme d'une seigneurie de la campagne nivelloise.

La découverte commentée par un guide conférencier qui nous accompagnera dans notre car, nous permettra d'apprécier confortablement les sites remarquables de la région dont certains déjà vus lors de nos promenades des mercredis, mais avec cette fois l'agrément de commentaires explicatifs qui ne manqueront pas de nous en faire comprendre le pourquoi et le comment de leurs existences : le pilori de Braine-le-Château, la Forge-Musée à Ittre, les moulins à eau de Braine et Rebecq, le calvaire breton de Oisquerq, etc., tout ceci en parcourant des routes bucoliques traversant des paysages verdoyants et vallonnés où se dressent de grandes fermes anciennes et de petits châteaux.

Ce sera donc une découverte authentique du patrimoine de cette proche région qui a su garder en grande partie sa vocation rurale.

Le retour se fera au point de notre départ (Beekkant) vers 18h.

Rassemblement : station métro Beekkant à 8h30 ; départ du car à 8h45.

Inscription obligatoire dès réception de ce bulletin à partir du 3 octobre, chez Jean Paulis au 02/466 32 31 (répondeur groupé sur ce même n°) ou par courriel à l'adresse [j.paulis@skynet.be](mailto:j.paulis@skynet.be)

Prix : 62,00€/pp, boissons à votre charge, à verser au compte du Cercle Pégase BE40 0000 1472 1263, avec la communication : Roman Païs, au plus tard le 10 octobre (ce versement confirme votre inscription)

A vous voir nombreux sous un temps certainement radieux !!

Jean PAULIS

### **Historique de la Forêt de Soignes**

Fin de la dernière glaciation: il y a plus de 10.000 ans. Le relief et le sol actuels de la Forêt de Soignes ont 10.000 ans d'âge. Ils ont été façonnés par le climat rigoureux des dernières glaciations et n'ont plus évolué depuis. Jamais ce sol n'a été labouré par l'homme. Tout au long de ces milliers d'années, il est resté sous couvert forestier.

Entre -8 000 et -2 000. Si le relief et le sol n'évoluent pas, passant lentement du climat arctique au climat tempéré, la végétation sonienne se transforme peu à peu de toundra en forêt. L'homme y est présent mais discret. Des traces archéologiques témoignent de la présence de populations néolithiques.

-2000. En 2000 avant notre ère, le climat se stabilise. Le hêtre fait son apparition. La forêt approche d'un stade d'équilibre écologique appelé climax. À partir de cette époque, l'activité humaine commence à influencer la physionomie forestière.

4e siècle, période gallo-romaine. La forêt s'individualise lors des défrichements

carolingiens. Sédentaire, l'homme exploite la forêt et ses ressources: il y puise bois de feu, bois de construction, fruits sauvages, gibier, pierres, sable, gisements de limonite affleurant et y mène paître ses troupeaux. La forêt est dite charbonnière: les meules des charbonniers alimentent en charbon de bois les bas-fourneaux sidérurgiques. Des traces de cette industrie sont aujourd'hui encore bien visibles.

Période 8e au 13e siècle Dans nos contrées, cette époque est marquée par d'importants défrichements liés à la croissance démographique résultant de progrès techniques agricoles. Toutefois, propriété des Comtes de Louvain puis des Ducs de Brabant, la Forêt de Soignes sera pratiquement épargnée: elle était un terrain de chasse trop hautement prisé!

Vers l'an 1000: la forêt est décrite en tant que bois séparé du nom de Soignes dans un texte « Donatio Angelae » (La donation d'Angèle)

Au moyen-âge 5 abbayes reçoivent des parcelles, le plus souvent avec pêcheries (La Cambre, Val Duchesse, Groenendael, Rouge-Cloître et Sept Fontaines).

#### Période 13e au 16e siècle

1536 : première carte de Jacques de Deventer du contour de la forêt de Soignes dans le Brabant. Elle couvre 20 000 ha.

Face à l'ampleur des défrichements, apparaissent les premières tentatives de gestion. Ainsi, le Cuerboeck de 1564 entend sauvegarder les privilèges des seigneurs en interdisant notamment le braconnage ou le pillage du bois.

Charles Quint tente d'organiser systématiquement l'exploitation de la forêt en la protégeant des empiètements des riverains par un système d'abornement et en planifiant les coupes. Des parcelles où les arbres avoisinent les 80 ans sont coupées à blanc. La forêt se régénère ensuite naturellement. C'est une technique sylvicole appelée tire-et-aire qui sera habituelle jusqu'au début du 20e siècle.

16e et 17e siècles. Sous les Habsbourg d'Espagne, les coupes de bois de grandes ampleurs se généralisent, même en Forêt de Soignes. La régénération naturelle ne suffit plus à compenser ces prélèvements massifs et la superficie forestière s'amenuise. Les premières routes pavées sont créées pour faciliter l'exploitation rationnelle du bois (chaussée de Waterloo, « Waelsche weg », Chée de la Hulpe)

18e siècle. Ce n'est qu'à la fin du 17e qu'on commence à combler les vides avec de jeunes plants issus de pépinières. L'équipe du marquis de Ferraris dessine les contours exacts de la forêt en 1768. En 1785, sous les Habsbourg d'Autriche, un directeur des plantations est nommé: c'est Joachim Zinner. L'objectif principal est la production de bois. Sur des dizaines d'hectares de jeunes hêtres sont plantés. La Forêt de Soignes s'est ainsi peu à peu transformée en la hêtraie cathédrale que nous connaissons aujourd'hui.

Fin 18e-19e siècle. Les troubles et conflits liés aux crises révolutionnaires entre 1789 et 1830 achèvent de provoquer la disparition des grands mammifères (cerfs, sangliers). Sous le régime français (1794-1814), les forestiers replantent quantités de chênes, toujours présents actuellement, pour compenser le tribut payé aux chantiers navals de Boulogne et de Calais. La fin du règne de Napoléon laisse seulement 10.000 ha de forêt.

En 1822, sous le régime hollandais, la Forêt de Soignes est cédée à la Société

Générale. Pour la première fois de son existence, elle devient privée. Mais craignant la confiscation de ses biens lors de l'indépendance de la Belgique, la Société Générale vend près de 60% de la forêt. Ces terrains vendus seront défrichés par leurs nouveaux propriétaires. L'étendue de la Forêt de Soignes n'est plus que de 4.486 hectares.

En 1843, l'État belge rachète ce qui reste de la forêt. La gestion en est confiée à l'Administration des Eaux et Forêts, créée en 1854. Le but est toujours celui de la production de bois. La chasse est réservée à la Couronne. Et les emprises se poursuivent : routes, chemins de fer, parcs et hippodromes sont construits sur des terres volées à la forêt.

Vers la fin du 19e siècle, les idées commencent à évoluer. On commence à percevoir la forêt comme un ensemble d'êtres vivants tendant vers un état d'équilibre. Le célèbre biologiste Jean Massart attire l'attention sur les richesses biologiques de la Forêt de Soignes. Les méthodes de gestion évoluent elles aussi. La méthode sylvicole dite tire-et-aire est peu à peu remplacée par des méthodes dites jardinatoires. Au lieu de couper et régénérer en une seule fois tout un peuplement arrivé à l'âge d'exploitation, les forestiers prélèvent des arbres ici et là, étalant cette exploitation sur une période d'environ 60 ans.

À partir de cette époque, les aspects récréatifs et paysagers prennent aussi de plus en plus d'importance dans la gestion de la Forêt de Soignes. L'exploitation est ralentie et les peuplements vieillissent. Les classes d'âges les plus âgées sont surreprésentées. À un moment ou un autre, il faudra inévitablement procéder à des rajeunissements massifs.

20e siècle. Pendant les guerres des arbres sont abattus, une partie de la forêt est soumise à des explosions.

En 1959 la forêt est reconnue comme paysage protégé.

En 1984, l'État belge est régionalisé et la Forêt de Soignes répartie entre les trois Régions du pays. Le massif est dorénavant soumis à 3 législations et 3 gestions différentes.

Superficie totale: 4.383 ha, dont 4.140 ha de bois

Flandres: 2.454 ha (56%)

Sans compter le Bois des Capucins (347 ha) qui dépend de la Donation Royale.

Région bruxelloise: 1.654 ha (38%), près de 10% de son territoire

Wallonie: 275 ha (6%)

À l'heure actuelle, les fonctions écologique, récréative et paysagère ont relégué la fonction de production au second plan (sans pour autant être abandonnée). La chasse a été suspendue dans toute la Forêt de Soignes à partir de 1974 et abolie en Région bruxelloise depuis 1991.

La Forêt de Soignes fait partie du réseau Natura2000 qui, à travers l'Europe, rassemble des sites importants pour la sauvegarde d'habitats à haute valeur écologique et la conservation d'espèces rares de la faune et de la flore. Les trois Régions gestionnaires de la Forêt de Soignes ont en effet proposé leur partie de forêt comme "Zone Spéciale de Conservation"; ce qui implique l'adoption de mesures réglementaires de protection et de gestion.